



LE Tremblantois

JOURNAL DU CITOYEN | DÉCEMBRE 2017 | VOLUME 1, NUMÉRO 3

BONHEURS D'HIVER

À MONT-TREMBLANT



PROJETEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE PUBLIC PAGE 5

RÉSIDENTE DE TOURISME PAGE 9

HOMMAGE À GILLES CADIEUX PAGE 13



Ville de
MONT-TREMBLANT



LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens et concitoyennes,

Bonjour,

Le nouveau conseil municipal est déjà à la tâche, il est présentement en période de préparation des prévisions budgétaires pour l'année 2018. Je vous invite donc à la présentation du budget de l'année 2018 et du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 lors des séances extraordinaires des conseils d'agglomération et municipal le lundi

18 décembre prochain à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite.

La période hivernale est à nos portes, profitez-en pour jouer dehors, que ce soit en ski de fond, en raquette ou en vélo à pneus surdimensionnés (fatbike) dans nos multiples sentiers ou encore en patin sur l'anneau de glace sur le lac Mercier.

Bonne lecture et je vous souhaite de très joyeuses fêtes avec votre famille!

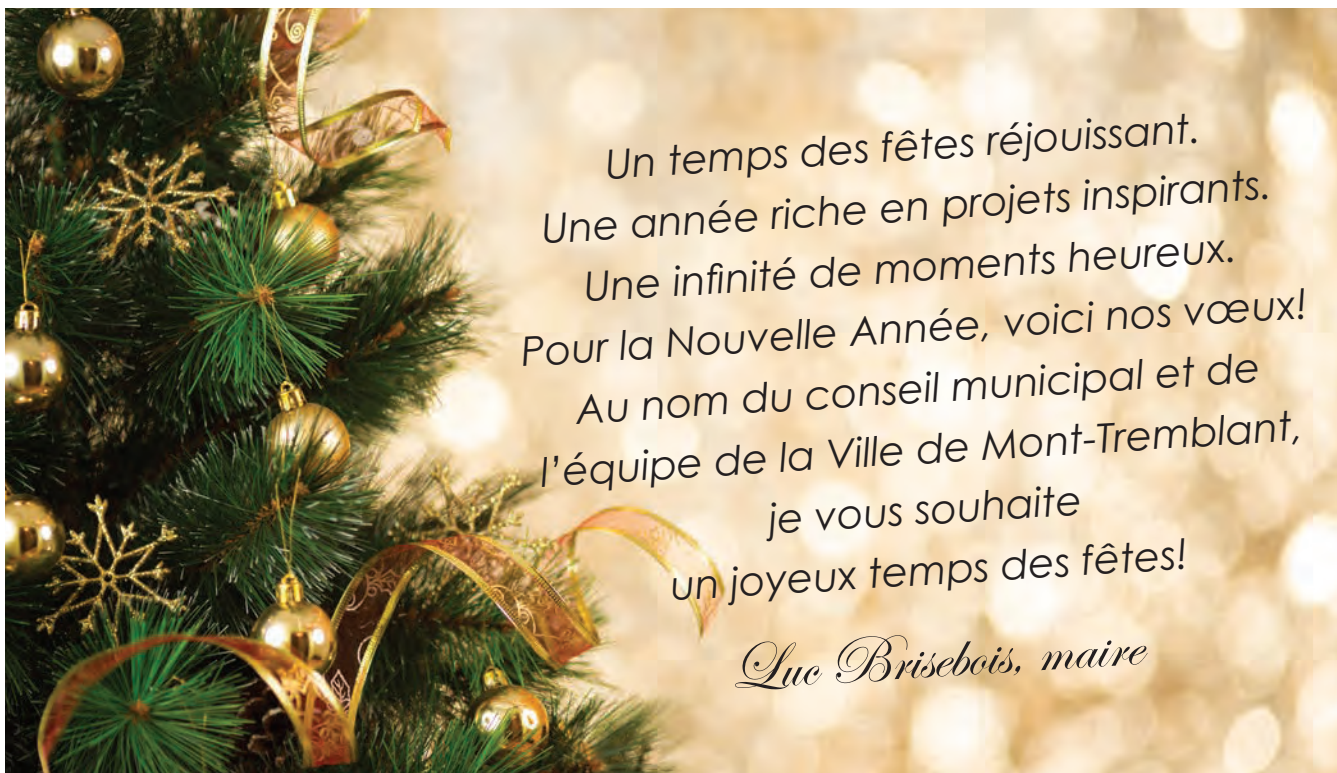
Dear Fellow Citizens,

The new municipal council is already hard at work, currently preparing the budget forecasts for 2018. I invite you to the presentation of the 2018 budget and of the three-year capital program for 2018-2019-2020 at extraordinary sessions of the agglomeration and municipal councils on Monday, December 18, 2017, at 7 p.m. These will be held, as is customary, in the council room of our city hall located at 1145 rue de Saint-Jovite.

Winter is just around the corner. Take advantage of it and play outdoors, whether you prefer cross-country skiing, snowshoeing, riding your fatbike on our many trails, or perhaps having fun skating on the oval ice rink on Lac Mercier.

Enjoy your reading, and I wish you Happy Holidays with your family and friends!

LUC BRISEBOIS, maire



Un temps des fêtes réjouissant.
Une année riche en projets inspirants.
Une infinité de moments heureux.
Pour la Nouvelle Année, voici nos vœux!
Au nom du conseil municipal et de
l'équipe de la Ville de Mont-Tremblant,
je vous souhaite
un joyeux temps des fêtes!

Luc Brisebois, maire



PASCAL DE BELLEFEUILLE
District n° 1



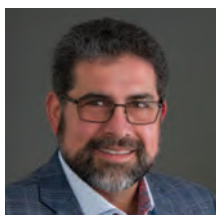
MÉLANIE MATTE
District n° 2



FRANÇOIS MARCOUX
District n° 3



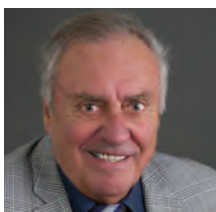
DANNY STEWART
District n° 4



JOËL CHARBONNEAU
District n° 5



SYLVIE VAILLANCOURT
District n° 6



PIERRE LABONTÉ
District n° 7



ROXANNE LACASSE
District n° 8

SOMMAIRE

Cabinet du maire.....	2-3
Vie municipale.....	4-13
Sécurité publique.....	14-16
Environnement.....	17-18
Rappels saisonniers.....	19-20
Culture.....	21-23
Calendrier des événements.....	22-23
Loisirs.....	24-26
Répertoire des organismes.....	27
Première Scène - salle de spectacle.....	28

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi, 8 h 30 à 16 h 30

La réception de l'hôtel de ville est ouverte entre midi et 13 h.

Samedi, 9 h à midi

Le Service de la culture et des loisirs est ouvert.

CONGÉS FÉRIÉS

Période des fêtes

Les bureaux municipaux seront fermés du 24 décembre 2017 au 2 janvier 2018 inclusivement.

Les services essentiels des travaux publics, de la police et des incendies demeurent fonctionnels en tout temps. Pour toute urgence, communiquez avec le 9-1-1.



PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les citoyens sont les bienvenus aux séances des conseils et peuvent profiter de deux périodes de questions. La première est consacrée uniquement aux points à l'ordre du jour de la séance en cours, excluant la correspondance, et la seconde période porte sur n'importe quel sujet. Veuillez prendre note que l'ordre du jour est disponible au villedemont-tremblant.qc.ca vers 15 h, le jour même.

18 DÉCEMBRE 2017

Le calendrier 2018 sera disponible à partir de la mi-décembre 2017.

Vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances des conseils municipal et d'agglomération sur le site de la Ville.



NOUVEAUX RÉSIDENTS BIENVENUE!

Trente nouveaux résidents ont été accueillis par les membres du conseil et l'équipe de direction de la Ville dans le cadre de la Politique d'accueil des nouveaux résidents, le jeudi 14 septembre à l'hôtel de ville.

« Nous sommes très heureux de vous accueillir. Nous sommes fiers de notre milieu de vie et encore plus de le partager avec vous et de vous le faire découvrir. Vous avez choisi Mont-Tremblant pour vivre, travailler et vous amuser. Quand on écoute vos histoires, on découvre que chacun d'entre vous a eu des raisons différentes de choisir ce milieu de vie. Et, même si elles diffèrent, vous profiterez tous de la qualité de vie, de la beauté des paysages et des multiples activités proposées chez nous! », a mentionné la mairesse suppléante Thérèse Barrette lors de cette rencontre.

Cet accueil est un moment privilégié pour les membres du conseil et l'équipe de direction de connaître ses nouveaux résidents et résidentes et d'offrir à ces derniers une dimension humaine de l'organisation qu'est la Ville.

La prochaine rencontre amicale aura lieu en 2018, la date reste à confirmer.

137 FOIS MERCI!

Ce sont 137 généreuses personnes qui ont participé à la collecte de sang du maire le jeudi 7 septembre au sous-sol de l'église situé sur la rue de Saint-Jovite.

« Je suis très heureux du nombre de citoyens et citoyennes qui se sont déplacés pour faire un don de sang et je les en remercie. Il s'agit d'un geste de solidarité qui fera toute la différence! », a témoigné le maire Luc Brisebois.

La Ville de Mont-Tremblant collabore avec Héma-Québec depuis plusieurs années en ce qui a trait à l'approvisionnement en sang des hôpitaux du Québec.



Le donneur Michel Renaud entouré du maire Luc Brisebois et des bénévoles : Annick Prud'homme, Éléonore Rousseau, Lauraine Janson, Sophie Tremblay, Alyette Crevier, Louise Cadieux, Isabelle Raymond, Mireille Boutin, Diane Gagnon, Suzanne Morin et Louise Émond.

PROJETEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE... PUBLIC!

Voici les petits bonheurs que vous offrira votre Espace public!



ÉCHÉANCIER :

Novembre 2017

Mai 2018

Août 2018

Août 2019

Démolition de l'édifice commercial existant

Début de la construction de l'édifice de M. Beaudoin

Début des travaux de l'Espace public

Ponceaux du ruisseau Clair et prolongement de la passerelle

Poursuite et fin des travaux de l'Espace public



Un livre est mis à votre disposition pour vous inciter à vous projeter dans votre Espace... public! L'exercice ludique vise à ce que vous racontiez comment vous entendez utiliser ce lieu (pour lire, observer la nature, se promener, pour être au cœur de l'action, etc.). Vous êtes également invités à suggérer un nom qui pourrait être dédié à cet Espace public. Le livre est disposé au bureau d'accueil touristique situé au 205, rue Lacasse.

VIE MUNICIPALE



La Passerelle-des-arts INAUGURÉE

Dans le cadre des Journées de la culture à Mont-Tremblant, la Passerelle-des-arts composée de deux œuvres d'art réalisées par les artistes Elise Lalumière et Geneviève Mercure accompagnées de citoyens et de citoyennes, a été inaugurée.

« Grâce à ce projet, traverser la passerelle est maintenant une expérience, car nous entrons dans un bel univers culturel. Ces œuvres bonifient notre offre en matière de patrimoine culturel et s'inscrivent dans le parcours artistique déjà existant », a mentionné Mme Thérèse Barrette, mairesse suppléante, lors de l'inauguration.

Intitulée *La nature est...*, l'œuvre d'Elise Lalumière couvre de grandes sections de la passerelle de pensées sur le thème de la nature et de l'environnement qui ont été peintes sur du bois.

L'œuvre *Nos chemins se sont croisés* de Geneviève Mercure est composée de trois silhouettes qui représentent des citoyens et des citoyennes dans la vie de tous les jours. Fabriquées à partir d'aluminium et de bois de cèdre, elles sont ornées de gravures.

« Je remercie spécialement les gens de Mont-Tremblant qui ont participé à cette démarche artistique », a conclu Mme Barrette.

Ce projet a été rendu possible grâce à l'entente de développement culturel entre la Ville de Mont-Tremblant et le ministère de la Culture et des Communications.



ABONNEZ-VOUS à notre infolettre!

Pour être à l'affût des nouvelles et des activités municipales, inscrivez-vous à l'infolettre de la Ville de Mont-Tremblant. Pour ce faire, rendez-vous au villemont-tremblant.qc.ca.

Suivez-nous sur



APPEL DE CANDIDATURES

Stages à Châtel pour étudiants et étudiantes de Mont-Tremblant

Dans le cadre du *Programme d'échanges intermunicipalités des associations Québec-France et France-Québec*, la Ville de Mont-Tremblant et sa ville jumelle en France, Châtel, offrent un stage d'été rémunéré à un ou deux jeunes âgés de 18 à 29 ans, selon les disponibilités.

Les étudiants et étudiantes de Mont-Tremblant effectueront leur stage au sein d'un organisme œuvrant en tourisme ou en loisir à Châtel, alors que ceux et celles de Châtel travailleront en loisir à Mont-Tremblant.

L'échange se fera entre les familles respectives qui devront offrir l'hébergement, c'est-à-dire que le ou la jeune de Mont-Tremblant logera chez la famille du ou de la jeune de Châtel et vice-versa.

Le Conseil municipal est heureux d'offrir, à nouveau cette année, les billets d'avion aller-retour pour les étudiants et étudiantes qui participeront au programme.



Crédit photo été : JF Vuarand

Pour être admissibles, le candidat ou la candidate doit répondre aux critères suivants :

- 1 Résider à Mont-Tremblant.
- 2 Être aux études et âgé de 18 à 29 ans.
- 3 Être disponible de 6 à 8 semaines, comprises entre la fin du mois de juin et la fin du mois d'août.
- 4 Faire parvenir son curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation au plus tard le **16 février 2018** à l'adresse suivante :

Programme de stages à Châtel (France)
Service de la culture et des loisirs
Ville de Mont-Tremblant
1145, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1

Pour tous renseignements

Chantal Blanchette, directrice par interim
du Service de la culture et des loisirs
819-425-8614, poste 6414

TRANSPORT EN COMMUN

*Pour voir, goûter, vivre et bouger
Mont-Tremblant en toute liberté!*



Points de vente

Les cartes 30 jours à tarif réduit sont disponibles uniquement aux points de vente identifiés d'un * sur présentation obligatoire d'une preuve d'identité avec photo.

Centre-ville

- *Bureau d'accueil touristique : 205, rue Lacasse
- *Hôtel de ville : 1145, rue de Saint-Jovite
- Marché Metro : 1011, rue de Saint-Jovite
- *Pharmacie Jean Coutu : 1065, rue de Saint-Jovite
- *Pharmacie Uniprix : 990, rue de Saint-Jovite
- Station-service Shell : 231, rue de Saint-Jovite
- Marché Jovi : 636, rue Labelle

Le Village (lac Mercier)

- *Bureau d'accueil touristique : 5080, montée Ryan
- *Marché Bonichoix : 1979, chemin du Village

Centre de villégiature Tremblant

- *Magasin Général : 120, chemin de Kandahar



Tarifs

	Carte 30 jours	Aller simple	Carte journalière	10 passages
Adulte	55 \$ 40 \$ carte <i>Vivre Mont-Tremblant</i>	3 \$ Monnaie exacte	1 jour : 8 \$	25 \$
65 ans et +	30 \$		2 jours : 14 \$	
Étudiant	35 \$		3 jours : 18 \$	

GRATUIT pour les 12 ans et moins

Horaire

Pour consulter l'horaire, rendez-vous au villedemont-tremblant.qc.ca ou à un des points de vente. À noter que la ligne B sera en service à tous les jours dès le 15 décembre prochain.

Pour tous renseignements

819-425-8614, poste 2609

RÉSIDENCE DE TOURISME...

ou autrement dit la location à court terme

En quelques clics, il est maintenant possible de réserver une place de rêve pour venir séjourner à Mont-Tremblant et profiter de ses paysages et de ses activités. Le bonheur!... Conditionnellement à ce que cette location s'effectue au bon endroit.

En effet, la location à court terme ou résidence de tourisme (location de moins de 31 jours) n'est pas autorisée partout sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant. Principalement, elle est autorisée près du Centre de villégiature Tremblant et près des golfs, à l'exception de certains secteurs, dont le Refuge du Cerf, la Réserve et le Saint-Andrew's. Elle peut également être autorisée à d'autres endroits sur le territoire si elle a débuté avant que la réglementation ne l'interdise.

Aux responsables ou futurs responsables des opérations de résidence de tourisme : la Ville de Mont-Tremblant vous recommande de contacter le Service de l'urbanisme afin de savoir si vous pouvez pratiquer cet usage sur un emplacement donné.

Pour pratiquer la location à court terme, vous devez obtenir un permis de la Ville en plus d'une autorisation de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ).

Attention! Des amendes pouvant aller jusqu'à 100 000 \$ par jour d'infraction peuvent être données si vous opérez une résidence de tourisme illégalement.

Aussi, il est important que les responsables des opérations de résidence de tourisme sensibilisent leurs locataires afin que leurs comportements ne créent pas de nuisances pour le voisinage.

Pour tous renseignements

Service de l'urbanisme
819-425-8614, poste 2400



HÉBERGEMENT OFFERT EN LOCATION

31 jours et moins

VOUS DEVEZ DÉTENIR une attestation de classification

Communiquez avec la CITQ

Téléphone : 1 866 499-0550 Courriel : info@citq.qc.ca
ou

remplissez la demande d'ouverture d'établissement
d'hébergement touristique que vous trouverez
sur le site www.citq.info.

SAVIEZ-VOUS QUE?

Selon la Loi sur les établissements d'hébergement touristique

COMMET UNE INFRACTION

Toute personne qui offre de l'hébergement en location
à des touristes contre rémunération
sans détenir d'attestation de classification

Des amendes substantielles sont prévues à la Loi
de 2 500 \$ à 100 000 \$ par jour d'infraction

Tourisme
Québec

DES NOUVEAUX TERRAINS DE TENNIS dans l'îlot sportif Erik Guay

Quatre nouveaux terrains de tennis à surface synthétique situés au cœur de l'îlot sportif Erik Guay, soit à proximité du Complexe aquatique Mont-Tremblant, ont été inaugurés le 5 octobre dernier.



« Nombreux, ceux et celles qui nous ont demandé de nouveaux terrains de tennis. Une demande qui a reçu un écho favorable de la part du Conseil municipal. Ce projet vient donc élargir l'offre récréative à l'intérieur de l'îlot sportif Erik Guay. Ce lieu fait partie de la vision du Conseil de créer un endroit rassembleur, facilement accessible, où tout un chacun trouvera son compte en termes d'un mode de vie sain et actif. De plus, il est à proximité de nos institutions scolaires, ce qui permet à nos jeunes d'en profiter sans oublier que ça facilite la création de programmes sport-étude », a souligné Thérèse Barrette, mairesse suppléante, lors de l'inauguration.

C'est le 13 mars dernier que le Conseil municipal a adopté la résolution pour octroyer le contrat à l'entreprise Lavallée & Frères au montant de 428 613 \$.

« Je remercie toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce beau projet. J'invite maintenant les gens de Mont-Tremblant à sortir leur raquette de tennis et à venir jouer et s'amuser dans un endroit parfait pour ce sport », a conclu la mairesse suppléante.





ANTICIPEZ VOS TRAVAUX POUR AVRIL

Vous avez un projet en tête pour le printemps prochain? Agrandissement, rénovation, construction, aménagement paysager? Pourquoi ne pas planifier les travaux, matériaux, dimensions et couleurs immédiatement et venir déposer le tout au Service de l'urbanisme?

Un inspecteur étudiera votre demande et vous accompagnera dans le cheminement de votre projet, ainsi le permis sera prêt dès que vous le serez pour commencer les travaux. Chaque année, la période d'achalandage de la construction débute habituellement à partir des mois de mars et avril.

Dans un premier temps, téléphonez au Service de l'urbanisme au 819-425-8614, poste 2400, pour savoir si vos travaux requièrent ou non un permis et, si oui, pour connaître les documents que vous devez fournir avec votre demande. L'équipe du Service de l'urbanisme est également disponible pour des rendez-vous.

Le site Internet de la Ville contient différents formulaires à remplir en fonction de votre type de projet et un certain nombre de dépliants expliquant les différentes normes à respecter, par exemple, sur les clôtures, piscines et quais. Dans tous les cas, le Service de l'urbanisme est là pour vous aider et vous accompagner dans la réalisation de votre projet.

Plus tôt vous venez les consulter dans l'élaboration de votre projet, plus vous vous assurez la tranquillité d'esprit.

Pour tous renseignements

Service de l'urbanisme
819-425-8614, poste 2400

NOMBRE DE PERMIS ÉMIS EN 2017

L'année 2017 est une très bonne année au plan de l'émission des permis sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant!

	2013	2014	2015	2016	2017 (en date du 15 novembre)
Valeur des permis	34 M\$	54,2 M\$	70,1 M\$	51,7 M\$	65 M\$
Nombre de permis	524	554	603	664	667
Nombre de logements	82	94	91	124	161

MONT-TREMBLANT, UNE VILLE

BR@NCHÉE

L'accès Wi-Fi vous est offert gratuitement aux endroits suivants :



- 1 Aréna
- 2 Bibliothèque du Couvent
- 3 Bibliothèque Samuel-Ouimet
- 4 Complexe aquatique
- 5 Salle de spectacle – église du Village
- 6 Espace public
- 7 Hôtel de ville
- 8 Parc au Fil-de-l'Eau
- 9 Parc de la Paix
- 10 Place de la Gare
- 11 Plage du lac Mercier
- 12 Stationnement de l'hôtel de ville





HOMMAGE À GILLES CADIEUX L'ARÉNA PORTERA SON NOM!

« Aujourd'hui, dans le cadre de la 25^e édition du tournoi de hockey *Gilles-Cadieux*, j'annonce que l'aréna portera dorénavant le nom de *Gilles Cadieux* », a dévoilé le maire Luc Brisebois le vendredi 24 novembre à l'aréna.

Le Conseil municipal désirait rendre hommage à ce bâtisseur pour son précieux legs à la communauté tremblantoise. « Gilles est un citoyen qui a toujours eu à cœur d'offrir un lieu adéquat pour le développement du hockey et du patinage artistique à Mont-Tremblant. C'est grâce à lui et ses complices que vous pouvez patiner et jouer au hockey à l'année », a témoigné le maire.

Tout a commencé en 1972, alors que M. Cadieux militait pour que l'ancienne municipalité de Saint-Jovite obtienne son aréna. À cette époque, il était professeur, arbitre au hockey mineur et conseiller municipal. Tout en faisant avancer le projet auprès du conseil municipal de l'époque, avec l'aide du Club optimiste, M. Cadieux a organisé une cotisation volontaire baptisée « opération 8 », car elle englobait aussi les sept municipalités voisines. Il a réussi à récolter près de 50 000 \$! Pour les années '70, c'était une somme considérable.

Pourtant, malgré ce montant, le projet de l'aréna a bien failli ne jamais voir le jour, car un premier référendum a échoué. Toutefois, M. Cadieux a refusé de baisser les bras. Avec l'aide du maire de l'époque, M. Fernand Léonard, il a obtenu la tenue d'un second référendum qui, cette fois-ci, a été gagnant. C'est donc en 1974 que l'aréna a été construit et c'est en 1975 que son inauguration a eu lieu.

Après une vingtaine d'années à s'impliquer dans le monde du hockey, Gilles Cadieux a tiré sa révérence au début des années '90 avec certains honneurs, dont un tournoi et un trophée portant son nom.

« Aujourd'hui, nous sommes heureux de nommer l'aréna *Gilles Cadieux*, un honneur bien mérité! », a conclu le maire.

TRAVAUX À L'ARÉNA



AVANT

La fin des travaux d'amélioration de l'isolation des murs extérieurs, du remplacement du revêtement extérieur et de la mise en place d'une marquise est prévue pour la mi-décembre.

Pour ces travaux, la Ville a obtenu une aide financière de 146 520 \$ dans le cadre du *Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150*, ce qui représente 33 % des coûts des travaux.



PENDANT

POUR FÊTER

en toute sécurité!

Le Service de sécurité incendie de la Ville de Mont-Tremblant a votre sécurité à cœur et vous rappelle que la prévention demeure encore un des meilleurs moyens de se protéger et de protéger ceux qu'on aime!

Sapin naturel

Saviez-vous que la durée de vie d'un sapin naturel, une fois coupé, est d'environ 14 jours? Après cette période, l'arbre devient très inflammable et donne beaucoup moins envie de chanter *Mon beau sapin...* c'est pourquoi le Service de sécurité incendie vous recommande un sapin artificiel, car il risque de s'enflammer moins facilement.

Voici quelques conseils si vous optez tout de même pour un sapin naturel :

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Évitez d'acheter votre sapin trop tôt dans la saison.
- Installez-le à une distance minimale d'un mètre de toute source de chaleur.
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours.
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile et dès que vous allez au lit.

Lumières décoratives

- N'utilisez pas à l'intérieur des lumières décoratives conçues pour l'extérieur.
- N'utilisez jamais de guirlandes lumineuses endommagées, fendillées ou séchées.
- Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant, jamais avec des clous ou des punaises.

Ramonage de la cheminée

Le ramonage est essentiel pour éliminer la suie et le créosote, dépôt croûteux formé par la fumée qui s'agrippe aux parois de la cheminée et qui est très inflammable. Une accumulation de plus de trois millimètres de créosote ou de suie sur les parois d'une cheminée suffit pour qu'un incendie se déclare. Au minimum un ramonage par année est recommandé, mais prévoyez un ramonage supplémentaire en mi-saison si vous brûlez plus de cinq cordes de bois par an.

Cendres chaudes

Placez les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, muni d'un couvercle, et mettez-le dehors, loin de toutes parois combustibles.

ATTENTION! Les cendres peuvent rester chaudes durant plus de trois jours!

Urgence : 9-1-1

Caserne : 819-425-8614, poste 2800



Le Code de la sécurité routière interdit aux usagers de la route d'opérer un véhicule s'ils portent une pièce de vêtement inappropriée, comme des bottes de ski.

FAUX

Le *Code de la sécurité routière* n'a pas d'interdiction spécifique pour les bottes de ski. Toutefois, conduire requiert toute la motricité et il y a un article pour la conduite dangereuse si une action imprudente est commise.

Un constat d'infraction peut être remis à un ou une automobiliste si un ski tombe du support fixé au toit de son véhicule qui est en mouvement.

VRAI

Attention! Il peut coûter 350 \$ d'amende si une partie du chargement se détache d'un véhicule lorsqu'il est en mouvement.

Il est criminel de dévaler une pente de ski en étant en état d'ébriété avec un taux d'alcoolémie de plus de .08 ou en état d'intoxication par la drogue.

FAUX

Ce n'est pas criminel, mais chaque municipalité est dotée d'un règlement municipal et à Mont-Tremblant, il est interdit d'être ivre sur un lieu public. De plus, si une personne adopte un comportement insouciant et blesse une autre personne, elle pourrait être accusée de négligence criminelle causant des lésions.



VRAI OU FAUX

Le fait de prêter sa passe de saison de ski à un ami est une infraction criminelle, car il s'agit d'une fraude.

VRAI

En cas de plainte, en plus de se faire poursuivre au civil et de se faire révoquer son droit d'utiliser sa passe de ski pour le restant de la saison, les policiers ou les policières procéderont à l'arrestation du contrevenant et soumettront le dossier au directeur des poursuites criminelles et pénales. De plus, si l'infraction est commise par une personne qui n'est pas de la région, cette dernière pourrait être gardée détenue pour comparaître de force ou encore pourrait se voir imposer une somme d'argent en guise d'engagement, telle une caution.

Depuis le mois de décembre 2016, le port du casque est obligatoire dans tous les centres de ski du Québec sous peine d'amende.

FAUX

Il n'existe aucune législation pour obliger les skieurs et skieuses à porter le casque. Par contre, le port du casque est obligatoire depuis le mois de février 2007 dans tous les parcs à neige du Québec à la suite de la recommandation du coroner dans le dossier du décès d'un planchiste survenu en 2003.

Conduite avec les facultés affaiblies par la drogue ou l'alcool



TOLÉRANCE ZÉRO!

Le corps policier de Mont-Tremblant patrouille en permanence sur le territoire et, durant la période des fêtes, il érigera des points de contrôle routier à des endroits stratégiques pour vérifier l'état de sobriété des conducteurs et conductrices.

Prévoyez votre retour à la maison avant de festoyer et n'hésitez pas à faire appel à un proche, un taxi ou aux bénévoles d'Opération Nez Rouge pour retourner chez vous en toute sécurité.

Entre le 1^{er} janvier et le 3 octobre 2017, les policiers de Mont-Tremblant ont procédé à une soixantaine d'arrestations pour conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue.

À cause du coût, vous hésitez à prendre un taxi?

Retour en taxi : entre 20 \$ et 50 \$ **ou Retour en auto-patrouille : 4 000 \$**

Le choix est évident!

Risquer de conduire sa voiture avec les facultés affaiblies implique :

- Suspension du permis 90 jours
- Saisie du véhicule pour 30 jours si l'alcoolémie est supérieure à 160 mg d'alcool par 100 ml de sang ou si vous refusez d'obéir à un ordre d'un agent de la paix
- Procès
- Casier judiciaire
- Amende minimale de 1 000 \$
- Interdiction de conduire pour 1 an
- Évaluation du risque de récidive
- Programme *Alcofrein*
- Antidémarrreur
- Entre 20 \$ et 50 \$ pour quitter le poste de police en taxi





LES COLLECTES DES BACS DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Cette année, deux changements sont à noter pour le secteur VILLAGE :

Secteur Village

- **Matières recyclables** : mardi 26 décembre (au lieu du lundi 25 décembre)
- **Déchets domestiques** : mardi 2 janvier (au lieu du lundi 1^{er} janvier)

Secteur Saint-Jovite paroisse

Aucun changement

Secteur Saint-Jovite Ville

Aucun changement



Écocentre

60, chemin de Brébeuf

Horaire jusqu'au 7 avril 2018

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	9 h à 16 h 30
Mercredi	9 h à 16 h 30
Jeudi	9 h à 16 h 30
Vendredi	9 h à 16 h 30
Samedi	9 h à 15 h

Ouvert même les jours fériés, sauf durant la période des Fêtes.

L'écocentre sera FERMÉ les 23, 26 et 30 décembre 2017 ainsi que le 2 janvier 2018.

Lorsque vous vous présentez à l'écocentre, vous devez avoir avec vous une preuve de résidence (copie de votre compte de taxes, permis de conduire ou carte *Vivre Mont-Tremblant*).

À NOTER :

- Il n'y a plus de collecte d'arbres de Noël, vous êtes donc priés de les apporter à l'écocentre.
- Si vous souhaitez vous départir d'une grande quantité de matières recyclables durant la période des fêtes, l'écocentre sera ouvert les 27, 28 et 29 décembre, de 9 h à 16 h 30. L'horaire régulier reprendra le mercredi 3 janvier 2018.



POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE EN HIVER

- J'utilise des thermostats programmables.
- J'adapte le chauffage en fonction des pièces de la maison et du moment de la journée.
- Je baisse la température de quelques degrés quand je quitte la maison.
- J'éteins les lumières dans les pièces où il n'y a personne.
- En hiver, je tire profit de l'énergie solaire en ouvrant les rideaux.
- J'utilise de l'eau froide pour le lavage des vêtements.
- J'isole mes tuyaux d'eau chaude.
- J'opte pour des appareils électroniques et électroménagers certifiés *Energy Star*.



ÉCONOMISEURS d'eau potable

La Ville de Mont-Tremblant offre à ses citoyens et à ses citoyennes des dispositifs économiseurs d'eau potable subventionnés par Hydro-Québec afin de diminuer leur consommation d'eau.

Les dispositifs économiseurs d'eau potable limitent le débit à 5,7 litres d'eau par minute, soit 40 % de moins que les produits traditionnels. Résultats : réduction de la quantité d'eau potable utilisée et de la consommation d'eau chaude, diminution de la facture d'électricité d'un foyer d'environ 50 \$ et, finalement, une pression tout aussi forte malgré un débit d'eau diminué.

Comment l'obtenir?

Rendez-vous au Service de l'environnement situé au 1145, rue de Saint-Jovite.

819-425-8614, poste 2604
environnement@villedemont-tremblant.qc.ca



Pomme de douche téléphone

Une pomme de douche ajustable à neuf jets et trois réglages de massage, notamment un jet ultrafin et un jet puissant, munie d'un cordon de 2 m (6 pi) et d'un support pour la douche.

24¹² \$
taxes incluses



Pomme de douche à effet de pluie

Une pomme de douche d'un diamètre de 12 cm (4,5 po) à pulvérisation par 39 jets, dotée d'une tête pivotante à 360°.

18⁸⁴ \$
taxes incluses

IL NEIGE...



Quels sont les bons comportements à adopter lors de chutes de neige?

DES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT QUI COÛTENT CHER!

Les contrevenants aux règles suivantes sont passibles d'amendes. Leur négligence engendre une facture salée, qui elle, est retournée à l'ensemble des contribuables. En effet, les opérations de déneigement coûtent cher en soi, mais elles le sont d'autant plus lorsqu'elles doivent être reprises deux et trois fois à cause du manque de diligence de quelques-uns. Il est donc de la responsabilité de tous de respecter les consignes!

Respecter les heures de stationnement permises sur rue



Afin de permettre aux équipes de déneigement d'être rapides et efficaces, du 15 novembre au 1^{er} avril, il est interdit de stationner, qu'il neige ou non, un véhicule sur les chemins publics de la Ville entre 2 h et 7 h.

Accumuler la neige aux endroits permis

Planifier l'entassement de la neige sur votre propriété dès les premières tombées afin de ne pas vous retrouver encombré au cours de l'hiver. Il est en tout temps interdit de pelleter la neige sur la voie publique, trottoir, terre-plein ou tout autre endroit public, car des amendes sont prévues au règlement.

Pelleter sa neige dans la rue peut nuire à la circulation et compromettre la sécurité des automobilistes et des piétons. N'oubliez pas, lorsque vous engagez un entrepreneur en déneigement, assurez-vous qu'il respecte aussi le règlement municipal.

Laisser la rue et les trottoirs libres de tout encombrant

Les bacs noirs et verts doivent être placés à un minimum de 30 centimètres (1 pied) à l'extérieur des voies de circulation et des trottoirs la veille d'une collecte. Remplacer rapidement vos bacs à un endroit discret sur votre propriété.



Poser les bons pneus



Du 15 décembre au 15 mars inclusivement, vos pneus doivent être identifiés par ce pictogramme. Si ce n'est pas le cas, une amende minimale de 200 \$ (plus frais), est prévue en cas d'infraction.

Le pictogramme certifie que les pneus ont été conçus et testés pour l'hiver selon les normes de Transport Canada.

Déglacer ses bacs



Assurez-vous de déneiger et de déglacer le dessus et le côté de vos bacs.



Le démarrage à distance

Démarrer son véhicule de deux à trois minutes est suffisant pour optimiser le réchauffement du moteur. Passé ce délai, la meilleure façon de le réchauffer est de rouler.

Véhicule immobilisé



Couper le moteur!

Les gaz d'échappement constituent un risque pour la santé et contribuent aux changements climatiques. Il est donc interdit de laisser tourner le moteur d'un véhicule immobilisé pour une période excédant cinq minutes, ainsi vous éviterez des amendes de 30 \$ (plus les frais).



Déneiger et déglacer sa voiture

L'automobiliste qui roule avec les vitres enneigées ou givrées de son véhicule, communément appelé igloo roulant, nuit à sa visibilité et est dangereux pour lui, ses proches et les autres automobilistes. Une amende de 100 \$ (plus les frais) est prévue en cas d'infraction.



BIBLIOTHÈQUES

WiFi
GRATUIT

SAMUEL-OUIMET

1145, rue de Saint-Jovite • 819-425-8614, poste 2700

Mardi : 9 h à 17 h
Mercredi : 13 h à 17 h
Jeudi et vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 9 h à 15 h
Dimanche : 12 h à 17 h

DU COUVENT

1875, chemin du Village • 819-425-8614, poste 2703

Mardi : 14 h à 17 h
Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30
Vendredi : 12 h à 16 h
Samedi : 14 h à 17 h

CONGÉS DES FÊTES
Fermées du 24 décembre
au 3 janvier inclusivement

PROGRAMME D'ANIMATION

Club de lecture LITOU LAPIN 5 ans et moins, activité parent-enfant

Inscrivez gratuitement votre enfant au Club de lecture LITOU LAPIN!
Cette activité se déroulera de janvier à mai 2018.

Dix places disponibles - Inscription à la bibliothèque Samuel-Ouimet



Club de partage de lecture • Adolescents et adultes

Le concept est simple : les participants présentent à tour de rôle et en cinq minutes un de leurs livres préférés selon la thématique.

Prochaines rencontres

Jeudi 18 janvier, 19 h : Les romans policiers

Jeudi 1^{er} mars, 19 h : On reçoit Danielle Soucy, auteure

Heure du conte 3 à 5 ans

Histoires et plaisirs garantis! Madame Colibri vous donne rendez-vous dans la rotonde de la bibliothèque Samuel-Ouimet les samedis, de 10 h à 11 h 30, aux dates suivantes :

16 décembre	Noël
20 janvier	Le grand nord
10 février	Les petits cœurs
10 mars	Le cirque

Le dimanche, on joue! Ouvert à tous

Chaque dernier dimanche du mois, la bibliothèque se transforme en ludothèque! Vous êtes une personne qui aimez les jeux éducatifs ou de société? Soyez au rendez-vous à la bibliothèque Samuel-Ouimet les 17 décembre, 28 janvier et 25 février, de 13 h 30 à 16 h.



CULTURE

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

DÉCEMBRE

8 au 10 décembre

24H DE TREMBLANT

Ski, marche et course à pied pour amasser des fonds pour trois fondations qui viennent en aide aux enfants.

Centre de villégiature Tremblant
24htremblant.com

9 décembre 20 h

NICOLAS PELLERIN ET LES GRANDS HURLEURS

¾ Fort – Musique traditionnelle

Salle de spectacle (église du Village) | 1829, chemin du Village
villedemont-tremblant.qc.ca

10 décembre 15 h

CONCERT DE NOËL DU CHŒUR TREMBLANT

Au programme : *Messe en do majeur de Schubert, Gloria de Vivaldi* et chants de Noël

Église de Saint-Jovite | 950, rue de Saint-Jovite
choeurtremblant.com

12 et 13 décembre 19 h 30

CONCERT DE NOËL DE LA CONCENTRATION MUSIQUE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE CURÉ-MERCURE

Les étudiants de 1^{er} et 2^e secondaire se produiront le 12 décembre et ceux de 3^e secondaire, le 13 décembre.

Salle Anna-Archambault | 700, boulevard du Docteur-Gervais
concentrationmusique.com

JANVIER

14 janvier 15 h

LES GRANDS EXPLORATEURS – AFRIQUE DU SUD

Avec Pierre Régior

Salle de spectacle (église du Village) | 1829, chemin du Village
villedemont-tremblant.qc.ca

20 janvier 10 h

L'ORNITHOLOGIE EN HIVER

Domaine Saint-Bernard
domainesaint-bernard.org

26 janvier au 11 février

JEUX D'HIVER 50+

Festival récréatif hivernal ouvert aux 50 ans et mieux qui fait la promotion d'un vieillissement actif par la pratique d'activités sportives et récréatives.

Ville de Mont-Tremblant et autres villes des Laurentides
fadoqlaurentides.org

27 janvier 17 h à 21 h

RANDONNÉE SOUS LES ÉTOILES

Randonnée de 7 km en ski de fond et raquette ou marche sur 2 km dont l'objectif est d'amasser des fonds pour Palliaco.

Domaine Saint-Bernard | 539, chemin Saint-Bernard
palliaco.org

SALLE ALPHONSE-DESJARDINS

Vitrine de l'excellence en arts visuels
et métiers d'art à Mont-Tremblant



Salle Alphonse-Desjardins

ENTRÉE
LIBRE

1145, rue de Saint-Jovite
819-425-8614, poste 2500

16 janvier au 4 février 2018

Revivre Gray Rocks
par la Société du patrimoine
de la SOPABIC

La programmation complète sera
dévoilée en février.

Mercredi : 13 h à 17 h
Jeudi et vendredi : 13 h à 21 h
Samedi : 10 h à 15 h
Dimanche : 12 h à 17 h



MARS

3 mars 20 h

FRANCE D'AMOUR

Bubble bath & Champagne 2

En première partie : Manon Brunet

Salle de spectacle (église du Village) | 1829, chemin du Village
villedemont-tremblant.qc.ca

10 mars 10 h

CABANE À SUCRE ET TIRE SUR LA NEIGE

Domaine Saint-Bernard

domainesaint-bernard.org

11 mars 15 h

LES GRANDS EXPLORATEURS – LONDRES

Avec Vincent Halleux

Salle de spectacle (église du Village) | 1829, chemin du Village
villedemont-tremblant.qc.ca

16 mars 20 h

NÖYZE

Salle de spectacle (église du Village) | 1829, chemin du Village
villedemont-tremblant.qc.ca

24 mars 20 h

THE BOX

En première partie : Marie-Ève Imbault

Salle de spectacle (église du Village) | 1829, chemin du Village
villedemont-tremblant.qc.ca

FÉVRIER

2 février 20 h

KEVIN PARENT

Salle de spectacle (église du Village) | 1829, chemin du Village
villedemont-tremblant.qc.ca

10 février 10 h

AU PAYS DU CERF DE VIRGINIE

Domaine Saint-Bernard

domainesaint-bernard.org

17 février 20 h

ROXANNE DEL ET GUY ST-ONGE

Love, Love, Love the Beatles

Salle de spectacle (église du Village) | 1829, chemin du Village
villedemont-tremblant.qc.ca

24 février 19 h

RANDONNÉE EN RAQUETTE SOUS LA PLEINE LUNE

Domaine Saint-Bernard

domainesaint-bernard.org

PLACE DE LA GARE

Centre d'exposition et
atelier d'artistes

1886, chemin du Village • 819-429-5529

Artistes résidents :

Josée Desharnais

Michel Normandeau

Luis Paniagua

Jean-Marc Pisapia

Jeudi au lundi
10 h à 17 h

ENTRÉE
LIBRE



COMPLEXE AQUATIQUE

635, rue Cadieux
819-425-8614, poste 5000
complexeaquatiquemont-tremblant.ca

Heures d'ouverture

Complexe aquatique

Tous les jours, de 7 h à 21 h

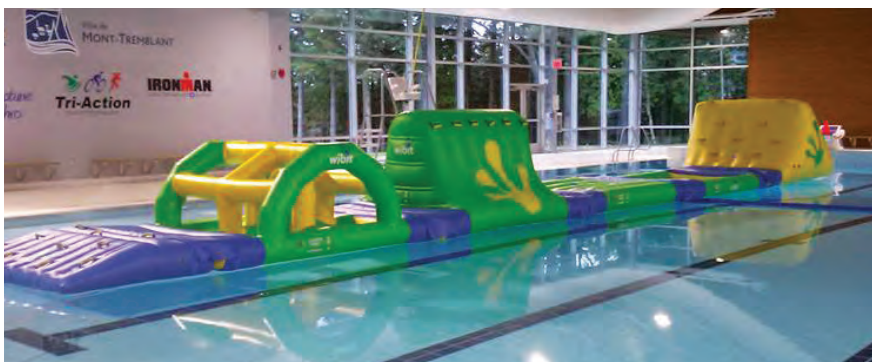
Salle d'entraînement cardio

Lundi au vendredi, de 6 h 30 à 21 h

Samedi et dimanche, de 7 h à 21 h

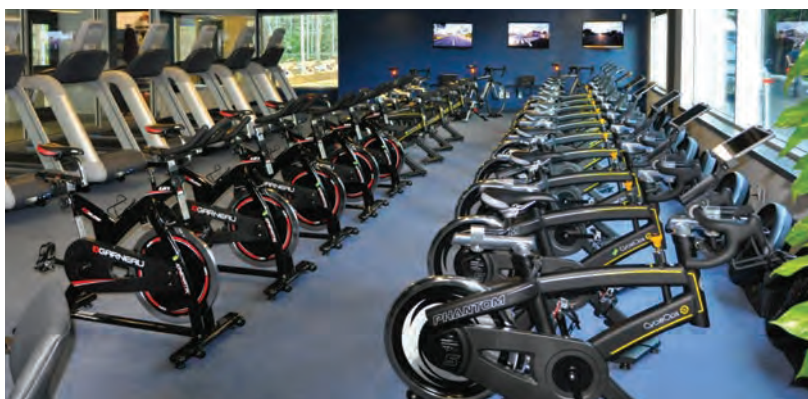
Détails et inscriptions :

complexeaquatiquemont-tremblant.ca



Horaire des fêtes : 23 décembre 2017 au 7 janvier 2018

Date	Bassin récréatif	Bassin sportif	
	Bain pour tous	Bain pour tous	Nage libre
23 décembre	7 h à 21 h	7 h à 12 h et 13 h à 21 h	12 h à 13 h
24 décembre	7 h à 16 h	7 h à 12 h et 13 h à 16 h	12 h à 13 h
25 décembre	FERMÉ		
26 décembre	12 h à 21 h	13 h à 21 h	12 h à 13 h
27 au 30 décembre	7 h à 21 h	7 h à 12 h et 13 h à 21 h	12 h à 13 h
31 décembre	7 h à 16 h	7 h à 12 h et 13 h à 16 h	12 h à 13 h
1 ^{er} janvier	FERMÉ		
2 janvier	12 h à 21 h	13 h à 21 h	12 h à 13 h
3 au 7 janvier	7 h à 21 h	7 h à 12 h et 13 h à 21 h	12 h à 13 h



La glissade sur glace est de retour!

Pour le plus grand bonheur des jeunes et des moins jeunes, la glissade sur glace sera de retour cette année! Adjacent à l'anneau de glace sur le lac Mercier, elle sera ouverte lorsque la température le permettra.



INSCRIPTIONS

LOISIRS



Club Nat-Action Mont-Tremblant

Session de janvier à juin 2018
Complexe aquatique Mont-Tremblant situé au 635, rue Cadieux
20 et 21 décembre, de 16 h 30 à 19 h
3 et 4 janvier, de 16 h 30 à 19 h

Renseignements :

natationmont-tremblant.com | 819-430-8614



Club de soccer Mont-Tremblant

Soccer compétitif : 9 et 10 février
Soccer récréatif et adulte : dates à venir ultérieurement.
Pour les 4 ans et plus.

Renseignements :

Manon Dupont | 819-430-7022
soccermonttremblant.ca

PLATEAUX SPORTIFS



Aréna Gilles Cadieux

625, rue Cadieux
819-425-8614, poste 2505

Horaire des activités, dont le patinage libre : ville-demont-tremblant.qc.ca

Un horaire spécial est aussi mis en place lors des journées pédagogiques.

Pour les congés des fêtes, l'aréna sera **fermé** les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que le 1^{er} et 2 janvier.

Patinoires extérieures

Les sites sont ouverts tous les jours, selon la température.

Emplacement	Installations	Commodités	Horaire de surveillance
Parc Daniel-Lauzon 268, rue du Couvent	Patinoire (hockey) Aire de glace Glissade	Salle chauffée avec toilettes Éclairage	Lundi au vendredi, 15 h à 22 h Samedi et dimanche, 10 h à 22 h
Adjacent à l'aréna 625, rue Cadieux	Patinoire (hockey) Aire de glace	Roulotte chauffée Toilettes à proximité (à l'aréna) Éclairage	
Anneau de glace sur le lac Mercier 100, chemin Plouffe	Aire de glace	Salle chauffée Toilettes à proximité Éclairage (tous les jours, jusqu'à 22 h)	Aucune surveillance



Gymnases
FERMÉS
durant la semaine de
relâche scolaire
du 5 au 10 mars

Pour connaître l'horaire et la
tarification des différentes
activités proposées : badminton,
basketball et volley-ball
ville-demont-tremblant.qc.ca

Gymnases de l'école secondaire Curé-Mercure

700, boulevard du Docteur-Gervais

Session d'automne : jusqu'au 22 décembre
Session d'hiver : du 9 janvier au 28 avril 2018

Gymnases du campus des écoles primaires La Ribambelle et Fleur-Soleil

Îlot institutionnel entre les rues Charbonneau et Labelle
Calendrier des activités : ville-demont-tremblant.qc.ca



RÉPERTOIRE DES ORGANISMES

Clubs sociaux

AFEAS

afeas.qc.ca

Cadets de l'air – Escadron 716 Laurentien

aircadetleague.com/fr/squadron/716laurentien
819-681-7582

Club d'astronomie Mont-Tremblant

faaq.org/clubs/mont-tremblant | 819-327-3183

Club de bridge de Mont-Tremblant

rezzultat.com/fr/clubs/tremblant

Club des Bons Vivants de Mont-Tremblant

819-717-1319

Club ornithologique des Hautes-Laurentides

lemoqueur.com

FADOQ – région des Laurentides

fadoqlaurentides.org | 819-429-5858

Clubs sportifs

Association du hockey mineur Mont-Tremblant

ahmmt.com

Club de hockey junior AA Les Diables

diablesaa.wix.com/diablesaa

Club de patinage artistique de Mont-Tremblant

cpamont-tremblant.com | 819-429-9318

Club de Rugby Football Mont-Tremblant

mtrfcwebsite.wix.com/mtrfc_1

Club de ski de fond Tremblant Nordique

tremblant-nordique.com | 819-687-8356

Club de vélo des 2 vallées (v2v)

clubv2v.com

Club de vélo Mont-Tremblant

velomonttremblant.com

Club des Archers de Saint-Jovite

archers-st-jovite.com

Club Nat-Action Mont-Tremblant

natationmont-tremblant.com | 819-430-8614

Club Tri-Action de Mont-Tremblant

triationtremblant.com

Corporation du parc linéaire

Le P'tit Train du Nord

laurentides.com/fr/parc-lineaire | 450-745-0185

Ligue de Frisbee Ultimate Tremblant

ultimatetremblant@gmail.com

Ligue de pétanque du Nord

819-688-2835

Ski de fond Mont-Tremblant

skidefondmont-tremblant.com | 819-425-5588

Soutana FC – Club de soccer Mont-Tremblant

soccermonttremblant.ca | 819-430-7022

Spectacle, art, environnement et patrimoine

AGIR pour la Diable

agirpourladiable.org | 819-425-4749

Chœur Tremblant

choeurtremblant.com

Orchestre à vents de Mont-Tremblant

ovmt2016@gmail.com

Société du patrimoine SOPABIC

sopabic-patrimoine.org | 819-717-4224

Services communautaires

Centre d'action bénévole Laurentides

cab-laurentides.org | 819-425-8433

Coopérative Le Repère

cooplerepere.com

La Maison de la Famille du Nord

maisondelafamilledunord.com | 819-425-5407

La Samaritaine de Mont-Tremblant

lasamaritaine.ca | 819-429-5938

Télévision Laurentides et Lanaudière

tvcl.ca | 819-429-6655

Tornade jeunesse – Maison des jeunes

tornadejeunesse.qc.ca | 819-425-8983

Université du troisième âge

usherbrooke.ca/uta/mont-tremblant

Pierrette Cardinal | 819-425-5427

Services d'aide à la personne

Alpha Laurentides

1 866 887-7335

Association de la fibromyalgie des Laurentides

fibromyalgie-des-laurentides.ca | 1 877 705-7766

Association des personnes handicapées

Clair Soleil

clair-soleil.webnode.fr | 819-425-7447

Association des personnes handicapées

intellectuelles des Laurentides

aphil.ca | 819-326-5202

Centre d'aide aux personnes traumatisées

crâniennes et handicapées physiques Laurentides

captchpl.org | 1 888 431-3437

Centre d'aide et de lutte contre les agressions à

caractère sexuelles (Élan CALACS)

lelan.org | 1 866 915-8484

Centre prévention suicide Le Faubourg

cps-le-faubourg.org | 1 866 277-3553

Groupe jeunes adolescents

en développement (JAD)

groupejad.com | 819-774-1687

L'Écluse des Laurentides - Travail de rue

ecluse.org | 819-421-0352

L'Ombre-Elle

lombrelle.qc.ca | 819-326-1321

Nourri-Source secteur Mont-Tremblant

laurentides.nourri-source.org | 1 866 948-5160

Palliacco

palliacco.org | 819-717-9646

Parents Uniques des Laurentides

parentsuniques.org | 819-324-1004

Société Alzheimer des Laurentides

alzheimerlaurentides.com | 1 800 978-7881

Tangage des Laurentides

tangage.ca | 819-324-2261

Unité Toxi des Trois-Vallées

ledcl.qc.ca/Unite-Toxi.html | 819-425-5666

TÉLÉPHONES

Urgence

9-1-1

Appels non urgents

819-425-2723

(24 h sur 24, 7 jours sur 7)

Bureaux d'accueil touristique

montée Ryan

819-425-2434

rue Lacasse

819-425-3300

Contrôleur animalier

819-425-0630

Domaine Saint-Bernard

819-425-3588

Chambre de commerce

819-425-8441

Centre antipoison

1 800 463-5060

Place de la Gare

819-429-5529

Pour tous les services municipaux

819-425-8614

Aréna

poste 2505

Bibliothèque Samuel-Ouimet

poste 2700

Bibliothèque du Couvent

poste 2703

Cabinet du maire

poste 2300

Complexe aquatique

poste 5000

Cour municipale

poste 2316

Culture et loisirs

poste 2500

Direction générale

poste 2300

Communications et

relations publiques

poste 6405

Environnement et

développement durable

poste 2604

Finances

poste 2301

Greffe

poste 2315

Police

poste 2238

Ressources humaines

poste 2317

Sécurité incendie

poste 2800

Travaux publics

poste 2600

Urbanisme

poste 2400

LE Tremblantois

Le journal du citoyen est publié quatre fois par année par la Ville de Mont-Tremblant et est distribué gratuitement dans toutes les résidences du territoire.

Tirage

5 600 copies

Conception et réalisation graphique

Emilie Robert

Impression

Imprimerie Léonard

Rédaction, coordination et révision

Service des communications
et des relations publiques

Traduction

Anne Johnston Communication

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec

Première SCÈNE

MONT-TREMBLANT

À venir en 2018

À l'église du Village...
la petite salle des
grandes occasions!

Kevin Parent



2 février • 38 \$

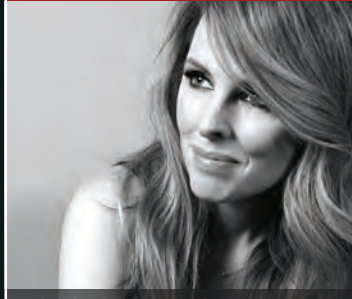
Roxane Del
et Guy St-Onge



Love, Love, Love the Beatles

17 février • 34 \$

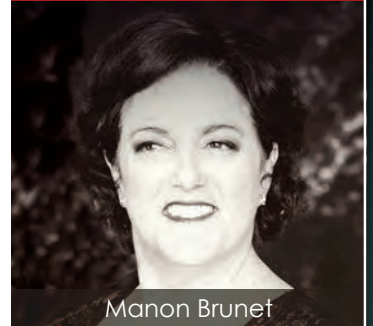
France D'Amour



Bubble bath & Champagne 2

3 mars • 34 \$

En première partie



Manon Brunet

The Box



24 mars • 30 \$

En première partie



Marie-Ève Imbeault

Philippe Brach



13 avril • 30 \$

En première partie



Lydia Képinski

Nöyze



16 mars • 15 \$

LES GRANDS EXPLORATEURS

Afrique du Sud



Au pays arc-en-ciel

14 janvier • 20 \$

Londres



Le tour du monde en une ville

11 mars • 20 \$

BILLETTS EN VENTE AU SERVICE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS (1145, rue de Saint-Jovite) ET À L'ÉGLISE LES SOIRS DE SPECTACLE.
Tarifs spéciaux et formules d'abonnement disponibles. Taxes incluses. Frais pour réservation téléphonique avec carte de crédit.

Les spectacles sont à 20 h, SAUF les Grands Explorateurs à 15 h.

Renseignements et réservations : 819-425-8614, poste 2500 | villedemont-tremblant.qc.ca



Ville de
MONT-TREMBLANT



Église du Village
1829, chemin du Village
(face au lac Mercier)